



BOURSE AUX VETEMENTS PRINTEMPS/ETE

REGLEMENT

1/ INSCRIPTION :

La Bourse aux vêtements printemps/été se déroulera le **samedi 13 mai 2017** à la salle des fêtes de St Laurent
: **De 10h30 à 17h.**

Chaque personne souhaitant déposer des articles doit obligatoirement compléter la fiche de participation.
Pour un traitement plus rapide de votre dépôt, nous vous demandons de nous transmettre la fiche complétée au plus tard le mercredi 10 mai.

Le dépôt aura lieu le **vendredi 12 mai 2017** à la salle des fêtes de St Laurent
- **De 17h30 à 20h15.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de nous transmettre la fiche de participation complétée avant vendredi, ce n'est pas grave nous vous enregistrerons le jour de dépôt.

2/ RESPONSABILITE :

Nous ne sommes pas responsables des vols et ne remboursons pas.
Tout déposant adhère implicitement au présent règlement.

3/ TARIF:

Nous prenons un droit de dépôt.

- **3€ jusqu'à 25 articles.**
- **5€ jusqu'à 50 articles.**

Nous acceptons jusqu'à 50 articles par vendeur.

Il est possible de dépasser cette limite avec un maximum de 100 articles.

4/ DIVERS :

Nous effectuons l'étiquetage des articles le jour du dépôt. Il vous est possible de rassembler les articles en lot dans la limite de 4 articles par lot.

Nous précisons que nous prendrons uniquement des articles en parfait état de propreté.

Le prix de vente est celui que vous aurez fixé.

Si votre article n'est pas vendu, l'association vous le rendra le jour du retrait.

Les articles non vendus et non réclamés 48h après le jour du dépôt seront considérés comme dons à l'association.

Articles acceptés : vêtements adultes et enfants, les chaussures toutes tailles, 2 sacs par fiche.

5/ HORAIRE et LIEU:

Le dépôt se déroulera le vendredi 12 mai de 17h30 à 20h15.

La vente aura lieu le samedi 13 mai de 10h30 à 17h.

Le retrait aura lieu soit le samedi 13 mai de 19h30 à 20h soit le dimanche 14 mai de 9h30 à 10h30. (La date et l'horaire peuvent être modifié par l'organisateur, dans ce cas tous les déposants en seront informés).

La bourse aux vêtements se tiendra à la Salle des fêtes de St Laurent-Médoc.

6/ GAIN :

L'association vous verse 80% du prix de vente de vos articles vendus.

Les bénéfices sont reversés aux écoles maternelle et élémentaire de St Laurent-Médoc.